GTIBMA

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL
Invasions biologiques en milieux aquatiques

Gestion des espèces exotiques envahissantes

Ressources

Echanges

outils

Rapport d'activité 2015

UICN | Comité Français

ONEMA
Office national de l'eau et des milieux aquatiques

Contexte

Les espèces exotiques envahissantes et les impacts qu'elles engendrent sont une préoccupation croissante pour les gestionnaires d'espaces naturels. C'est particulièrement vrai pour les milieux aquatiques dans lesquels de nombreuses structures se mobilisent pour agir.

Afin d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par cette problématique, le groupe de travail Invasions biologiques en milieux aquatiques (GT IBMA) a été créé en 2009. Sa coordination est assurée conjointement par l'Onema et le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le groupe constitue une interface de communication et de discussion sur la gestion des espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques. Il rassemble actuellement une soixantaine de représentants des différentes parties prenantes : gestionnaires d'espaces naturels, chercheurs, associations, établissements publics, services de l'État, services des collectivités, etc.
Les membres du groupe se réunissent deux fois par an et échangent régulièrement informations et réflexions par le biais d'une liste de discussion.

L'objectif principal du groupe est de « venir en aide » aux gestionnaires et d'apporter un appui aux décideurs. Le GT IBMA synthétise et rend accessible les connaissances acquises sur les modes de gestion des espèces exotiques envahissantes :

- développement d'outils opérationnels pour améliorer la connaissance et la gestion de ces espèces ;
- identification d'enjeux scientifiques et la proposition de programmes de recherche appliquée ;
- développement de stratégies et des politiques publiques en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes ;
- échange d'informations, le relai et la mise en contact d'acteurs ;
- contributions à la mise en œuvre d'opérations de gestion de certaines espèces.

Le présent rapport rassemble les informations sur les activités développées par le GT IBMA au cours de l'année 2015.
Ces activités ont été conduites conformément au programme d'actions annexé à la convention 2015-2017 entre l'Onema et le Comité français de l'UICN.

Rédaction

Emmanuelle Sarat, Comité français de l'UICN

Contributions et relecture

Alain Dutartre, expert indépendant
Nicolas Poulet, Onema-DAST
Yohann Soubeyran, Comité français de l'UICN

Correspondants

Comité français de l'UICN : Emmanuelle Sarat (emmanuelle.sarat@uicn.fr), Yohann Soubeyran (yohann.soubeyran@uicn.fr) et Florian Kirchner (florian.kirchner@uicn.fr).
Onema : Nicolas Poulet, Onema – DAST (nicolas.poulet@onema.fr).

Crédits photographiques de couverture : A. Dutartre, E. Sarat, M. Berronneau, G. Grisard.

Sommaire

1 - Travaux réalisés 4

1.1- Publications et études 4
1.1.1- Double numéro de la collection *Comprendre pour Agir* 4
1.1.2- Rédaction de retours d'expériences de gestion 4
1.1.3- Création d'une base d'information sur la gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques 5
1.1.4- Appui à la réalisation d'une étude en partenariat avec l'OIEau - Synthèse documentaire des stratégies de pays européens vis-à-vis des EEE en milieux aquatiques 6
1.1.5- Etude de cas de gestion des EEE des milieux aquatiques en métropole : application à la gestion des jussies sur le territoire du PNR de Brière 7
1.1.6- Rédaction d'un article dans la lettre d'information du Centre International de Hauts Etudes Agronomiques Méditerranéennes 9

1.2- Outils d'animation du GT IBMA 9
1.2.1- Lettre d'information 9
1.2.2- Communication du GT IBMA : site Internet (http://www.gt-ibma.eu/) 11
1.2.3- Création de cartographies dynamiques en ligne 13
1.2.4- Création d'une plaquette de présentation du GT IBMA 14

1.3- Publication de la synthèse des assises nationales « Espèces exotiques envahissantes : vers un renforcement des stratégies d'action » 14

1.4- Appui aux politiques publiques 15

2 - Réunions de travail et différentes manifestations sur les invasions biologiques 15

2.1- Réunions du GT IBMA 15
2.1.1- Réunion du 20 mars 2015 15
2.1.2- Réunion du 7-8 octobre 2015 15

2.2- Suivi des groupes territoriaux 16
2.2.1- Comité de pilotage de l'ORENVA 16
2.2.2- Comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes invasives 16
2.2.3- Groupe de travail espèces invasives du bassin Loire-Bretagne 17

2.3- Autres manifestations 17
2.3.1- Rencontres végétales du Massif central 27-30 mai, Saint-Etienne 17
2.3.2- Colloque annuel de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) 17
2.3.3- Journée « Il y a de la biodiversité dans l'eau », 12 novembre 2015 18
2.3.4- Intervention Master 2 Université d'Angers, 16 décembre 2015 18

Annexes .....

Plaquette de présentation du GT IBMA 20
Compte-rendu de la réunion du 20 mars 2015 21
Compte-rendu de la réunion des 7-8 octobre 2015 28

1 - Travaux réalisés

1.1- Publications et études

1.1.1- Double numéro de la collection *Comprendre pour Agir*

Ce guide de bonnes pratiques intitulé « Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion » a été publié en mai 2015 dans la collection *Comprendre pour Agir* de l'Onema.
Les deux ouvrages sont consultables sur le site internet de l'Onema (http://www.onema.fr/collection-comprendre-pour-agir), du GT IBMA (http://www.gt-ibma.eu/activites-du-gt-ibma/guide-connaissances-pratiques-experiences-gestion/) et du Comité français de l'UICN (http://www.uicn.fr/Guide-pratique-gestion-EEE-IBMA.html).

Le premier volume « Connaissances pratiques » dresse un bilan des connaissances, de la réglementation, des acteurs et actions impliqués dans la gestion des espèces invasives en milieux aquatiques, des différentes méthodes de gestion employées et des outils à d'aide à la gestion existants. Des préconisations sont formulées à destination des gestionnaires pour une démarche de gestion complète et organisée.

Le second volume de l'ouvrage est un recueil d'une cinquantaine d'expériences de gestion détaillées le plus précisément possible. Ces actions sont déclinées en fiches synthétiques, rédigées en collaboration avec les gestionnaires concernés, présentant le gestionnaire, le site et ses enjeux de gestion, les interventions réalisées et le bilan qui en est fait. Dans toute la mesure du possible des liens vers les gestionnaires et leurs documents disponibles sont indiqués sur ces fiches. De courtes fiches de présentation des espèces figurent également dans cette partie du guide avec des renvois Internet vers des fiches déjà validées sur les espèces concernées.

Cette collection d'expériences de gestion a été complétée et mise à jour en 2015 (*cf.* page suivante).

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de diffusion de l'ouvrage.

Diffusion d'exemplaires papier

	Ouvrage (volume 1 et 2)	Flyer de présentation
Nombre d'exemplaires envoyés	1 817	3 418
Nombre de destinataires	1 482	1 482
Diffusion numérique		
Nombre de téléchargements sur le site IBMA	1 371	140

Une traduction en langue anglaise des deux volumes de l'ouvrage est en cours par les services de publication de l'Onema. Une version anglaise sera disponible pour le printemps 2016.

1.1.2- Rédaction de retours d'expériences de gestion

La rédaction d'expériences de gestion sous la forme de celles rédigées pour le guide de bonnes pratiques est un travail réalisé de façon permanente par la coordination du GT IBMA. Pour l'année 2015, 6 nouvelles expériences de gestion ont été rédigées et mises en ligne sur le site du GT IBMA :

- Gestion de l'Egérie dense sur le Loiret ;
- Expérimentation de méthodes de gestion du Houblon du Japon dans le bassin versant des Gardons
- Expérimentation de contrôle biologique de l'Azolle fausse-fougère en Grande-Bretagne, Belgique et Pays-Bas
- Opération expérimentale de tir de tortues de Floride sur des sites à enjeux pour la conservation de la Cistude d'Europe dans le département de l'Allier

Six fiches sont en cours de rédaction et seront mises en ligne dans le courant de l'année 2016 :

- Gestion de l'écrevisse de Louisiane dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
- Gestion de l'Azolle fausse-fougère en Corse
- Gestion de la Crassule de Helms en Basse-Normandie
- Gestion de la Spartine maritime dans le Parc naturel régional d'Armorique
- Gestion de la Crassule de Helms dans le Pas-de-Calais

D'autres expériences de gestion seront également rédigées pour 2016-2017 :

- Gestion des jussies, renouées et de l'Amorpha par la Compagnie nationale du Rhône
- Gestion de la Renouée et des Jussies sur la Durance
- Gestion de la jussie sur le bassin versant des Gardons
- Gestion de l'Anodonte chinoise en Lorraine
- Meuse : Gestion de l'Elodée de Nuttall sur le Lac de Madine
- Gestion de la Tortue de Floride en Nouvelle-Calédonie
- Contrôle biologique de la Jacinthe d'eau en Nouvelle-Calédonie
- Gestion de la Crassule de Helms dans les Deux-Sèvres

Le GT IBMA continue à lancer des appels à contribution auprès des gestionnaires pour rédiger de nouvelles fiches. Par ailleurs, un travail de rédaction de retours d'expériences de gestion a été engagé par le Comité plantes exotiques envahissantes des Pays-de-la-Loire (DREAL Pays-de-la-Loire). Ce travail, réalisé en coordination avec le GT IBMA, permettra de mettre à disposition une dizaine de nouvelles fiches suivant la même trame sur le site internet du GT IBMA dans le courant de l'année 2016.

1.1.3- Création d'une base d'information sur la gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques

De nombreuses informations sur la gestion des EEE en milieux aquatiques sont disponibles. Ces données sont de nature et d'origine diverses et sont dispersées dans divers documents et sites internet. Les gestionnaires d'espaces, les décideurs, chercheurs et acteurs de la gestion des EEE sont continuellement à la recherche d'informations, souvent sur des espèces ciblées, mais il n'existe pas encore de plateforme ou de base d'information spécifique en langue française les mettant à disposition.

Le GT IBMA, dans le cadre de ses travaux, a déjà recensé sur son site internet plus de 1000 documents, a constitué avec l'aide des gestionnaires des fiches de retours d'expériences de gestion et dispose d'une liste d'espèces introduites dans les milieux aquatiques
La base d'information sur la gestion des EEE en milieux aquatiques en cours de réalisation par le GT IBMA doit permettre de centraliser, de structurer, de partager ces données et de les rendre plus faciles d'accès. Elle constituerait une collection d'informations sur les EEE en milieux aquatiques et leur gestion.

Ces données seront organisées et en relation des unes des autres et disponibles sur un seul et unique support informatisé, accessible sur le site du GT IBMA et régulièrement mis à jour. Une proposition des données qui constitueraient la base d'information a été présentée aux membres du GT IBMA lors de la 11ème réunion du GT IBMA. Une proposition de trame de cette base d'information a ensuite été proposée aux membres du GT IBMA lors de la 12ème réunion du groupe.

La base est en cours de construction. Elle répertorie actuellement plus de 610 espèces de faune et de flore introduites dans les milieux aquatiques. Elle est composée de 4 tables reliées entre elles détaillées dans le schéma ci-dessous.

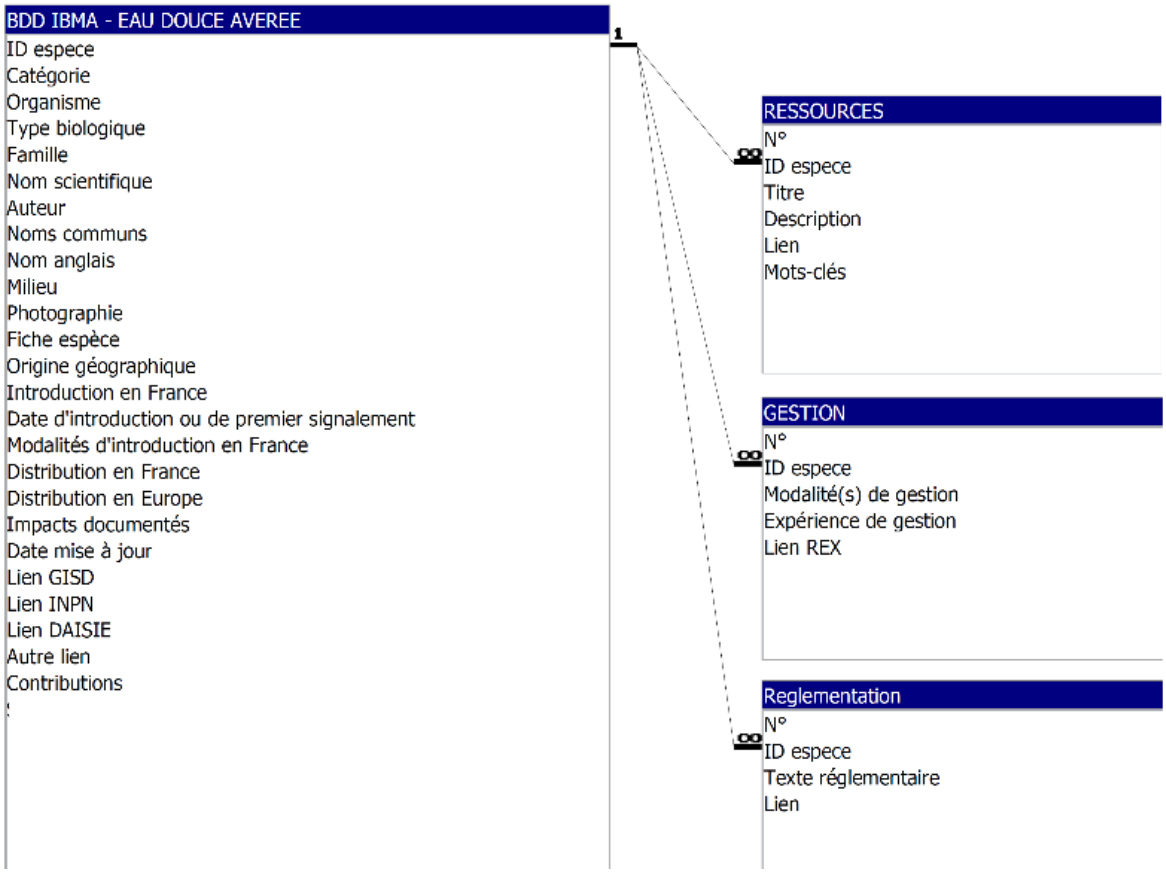

Structure de la base d'information.

Les modalités techniques de mise en ligne sur le site du GT IBMA sont à l'étude avec un prestataire informatique.

Les membres du GT IBMA seront sollicités pour alimenter la base et la compléter (informations sur les dates d'introduction, impacts locaux, gestion, bibliographie, etc.). Des interlocuteurs et rédacteurs volontaires « référents » pour l'alimentation de cette base devraient être définis au sein du GT IBMA pour faciliter ce travail.

La base sera mise en ligne le dernier trimestre 2016.

1.1.4- Appui à la réalisation d'une étude en partenariat avec l'OIEau - Synthèse documentaire des stratégies de pays européens vis-à-vis des EEE en milieux aquatiques

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectif entre l'Onema et l'Office International de l'Eau (OIEau), une étude comparative des actions de gestion des EEE déployées en milieux aquatiques dans les états membres de l'Union européenne a été réalisée.

L'objectif de ce travail était de comprendre comment se positionne la France par rapport aux autres pays européens sur la gestion des espèces exotiques envahissantes, en analysant les outils stratégiques développés par les pays européens, notamment dans le contexte de la mise en œuvre du règlement européen sur le sujet, entré en vigueur le 1er janvier 2015.

L'étude a abordé :

- les aspects stratégiques, portant sur la réglementation, les stratégies et plans d'actions, les listes d'espèces et les principales actions locales ;
- les aspects économiques, associant impacts économiques et coûts de gestion des EEE ;
- les aspects sociétaux, en recherchant les études relatives à la perception des EEE.

En complément de l'analyse documentaire, trente experts européens ont été consultés pour compléter les informations.

14 pays ont été retenus pour cette étude : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Finlande, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Le rapport final a été rendu le 16 octobre 2015. Il est disponible au téléchargement sur le site du GT IBMA (http://www.gt-ibma.eu/wp-content/uploads/2015/12/Synthese_EEE_vfinale_Decembre_2015.pdf et http://www.gt-ibma.eu/wp-content/uploads/2015/12/Synthese_EEE_FichesPays_vfinale_decembre_2015.pdf).

Un numéro spécial de la lettre d'information du GT IBMA a été consacré aux résultats de ce rapport (*cf*. page 11).

1.1.5- Etude de cas de gestion des EEE des milieux aquatiques en métropole : application à la gestion des jussies sur le territoire du PNR de Brière

Rappels sur les attendus de ce projet

La gestion concrète des espèces exotiques envahissantes (EEE) concerne toujours un territoire donné, celui du gestionnaire, et comporte des enjeux écologiques, sociaux, économiques et autres, directement liés à ce territoire. Les caractéristiques de cette gestion sont donc spécifiques, ce qui ne rend pas directement transposables ou généralisables les acquis techniques et organisationnels qui peuvent en être extraits. Un des risques d'une transposition ou d'une généralisation hâtive ou imprudente est l'application d'une « recette » inadaptée dans des contextes écologiques, humains et organisationnels très différents, pouvant être la cause d'échecs et de dépenses inutiles.
En revanche, l'analyse de la démarche du gestionnaire peut permettre d'identifier les modalités de réflexion, d'organisation et d'action qui ont aboutis à ces acquis, d'expliquer les réussites ou les échecs des interventions qui amènent, en cas de réussite, à pérenniser ces interventions ou, en cas d'échec, à les modifier… Une analyse globale d'une situation existante pourrait ainsi permettre de proposer des éléments pour une démarche générale présentant non pas une « recette généralisable » mais une « méthodologie pour arriver à une solution locale », intégrant les aspects écologiques, ethnologiques, économiques et institutionnels de la gestion des EEE en métropole.

Cette proposition a été acceptée par le groupe et le choix d'une "étude de cas pilote" s'est porté sur la gestion des jussies en Brière par le Parc Naturel Régional de Brière, la Commission syndicale de Grande Brière Mottière et par le Syndicat Mixte d'Aménagement hydraulique du Bassin du Brivet.
Il a été prévu que cette étude soit réalisée avec l'appui du PNR, des partenaires financiers de cette gestion (dont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Général de Loire Atlantique) et de prestataires pouvant apporter leur expertise sur les aspects « sciences du vivant » et « sciences humaines et sociales » de l'analyse.

Travaux effectivement réalisés

La première phase de travail a comporté une compilation de l'ensemble des informations disponibles à l'époque sur le site et ses usagers, la structure gestionnaire, ses actions de gestion et ses interactions avec les acteurs locaux, suivie d'une première analyse de ces informations. Elle a fait l'objet de deux documents ("Dutartre A., Mazaubert E., 2012. Analyse des aspects de la gestion des EEE sur un site pilote. Application à la gestion des jussies par le Parc Naturel Régional de Brière, rapport, 40 p." et "Dutartre A., Mazaubert E., 2013. Analyse des aspects de la gestion des EEE sur un site pilote. Application de la gestion des jussies par le Parc Naturel Régional de Brière, rapport d'étape. Rapport, 117 p.").

La deuxième phase du travail a comporté en 2012 un premier séminaire de transmission des résultats de cette première analyse à l'ensemble des parties prenantes de la gestion de l'espèce sur le site, c'est-à-dire la structure gestionnaires elle-même et les groupes d'usagers directement concernés par les nuisances et la gestion de l'espèce exotique envahissante.
Un second séminaire s'est tenu le 4 juillet 2013. Il a réuni environ 35 personnes. Après différentes

présentations des informations disponibles, il a été l'occasion d'un large débat dont une grande part a porté sur les enjeux de la colonisation par des formes terrestres des jussies des prairies humides mettant en danger les pratiques agricoles du territoire. Comme le montrait le suivi cartographique ce phénomène a débuté depuis quelques années et présente une forte accélération depuis deux ans.
Les comptes rendus de ces deux séminaires sont consultables en ligne sur le site Internet du groupe (http://www.gt-ibma.eu/activites-du-gt-ibma/analyse-des-aspects-de-la-gestion-sur-un-site-pilote-application-a-la-gestion-des-jussies-par-le-parc-naturel-regional-de-briere/deroulement-du-projet/).

Difficultés rencontrées
Ce processus de colonisation rapide des prairies humides de la Brière par les jussies est venu totalement modifier les débats entre les partenaires de la gestion des jussies sur ce territoire.

En effet, les implications de ces développements de jussies dans des prairies humides vis-à-vis de leurs usages agricoles avaient déclenchés à partir de début 2013 de très fortes réactions du monde agricole qui, jusqu'à présent, était resté relativement indifférent aux efforts de gestion des jussies, au moins tant que ces plantes ne présentaient pas de dangers significatifs pour ses activités.
Lors du séminaire de juillet 2013, nous avions d'ailleurs signalé les risques de "passer de l'indifférence à la précipitation" en rappelant que les milieux concernés ne pouvaient être traités comme des terres en zones d'agriculture intensive et que de nouvelles modalités d'interventions de gestion devraient de toute manière prendre en compte les spécificités écologiques et règlementaires du territoire.
Par l'intermédiaire de la chambre d'agriculture, le monde agricole a donc réagit très fortement en contactant dès la fin 2013 les services de l'état (préfecture, DREAL) et en faisant agir auprès du ministère de l'écologie un député et un sénateur, pour obtenir des réponses rapides en matière de gestion.
Le groupe IBMA a été représenté lors d'une réunion du Conseil Scientifique et de Prospective du Parc de Brière consacrée à la jussie le 11 février 2014. Cette réunion avait pour but d'émettre un avis et des recommandations sur l'approche globale du territoire sur la problématique jussie et sur les modalités de mise en œuvre de stratégies et d'actions de gestion.
Des premiers tests d'application de saumure avaient été réalisés en 2013 et ils ont été renouvelés en 2014 selon un protocole expérimental plus précis. Des introductions d'eau saumâtre depuis l'estuaire ont été réalisées en 2014 et 2015 dont les résultats restent encore à évaluer plus complètement.

Débutée en 2013, l'élaboration d'un "Pacte local de lutte contre le développement de la jussie" s'est conclue après diverses négociations par la signature de ce pacte par différentes parties prenantes lors de la première réunion d'un comité stratégique en mairie de Donges le 19 novembre 2014. Cette réunion a permis de dresser un diagnostic de la situation, des enjeux de cette colonisation, des actions menées en 2014 et de présenter la stratégie d'actions envisagée en 2015.

A l'heure actuelle, les informations recueillies dans le cadre des travaux de ce Pacte ne sont pas toutes disponibles. Une récente réunion, le 6 novembre 2015, a, entre autres éléments de réflexion, porté sur une analyse prospective de la colonisation à moyen et long terme de la Brière par les jussies. Cette analyse a utilisé les connaissances acquises sur l'écologie de ces plantes, l'exploitation de bases de données existantes, les observations de terrain et des dires d'experts-sur la base de ces connaissances actuelles. Elle a débouché sur la production d'une carte prévisionnelle de répartition des jussies selon trois niveaux (absence sauf présence très localisée dans petits milieux humides, présence possible mais pas de prolifération sauf cas localisés, mise en place de prolifération possible).

Ce bouleversement très important des stratégies et des pratiques de gestion de gestion des jussies dans le contexte briéron nous a semblé constituer une raison suffisante pour ne pas arrêter l'analyse telle que le programme originel le proposait. Il s'agirait au contraire de la poursuivre pour pleinement intégrer cette évolution écologique extrêmement importante à l'échelle du site, ayant induit une trajectoire de gestion très différente de celle de la première période de colonisation où les jussies restaient sagement dans les milieux en eaux. Une compilation des informations recueillies en 2014 et 2015 devrait être réalisée en 2016 pour établir un nouveau corpus de référence permettant de terminer cette analyse à moyen terme.

En parallèle à cette réflexion transversale sur les objectifs et pratiques de gestion, l'action engagée sous l'égide de l'Onema visant à évaluer les couts économiques des impacts et de la gestion de la jussie en Brière devrait être très prochainement réévaluée et soumise pour accord aux acteurs locaux

signataires du Pacte jussie avec un éventuel démarrage au printemps 2016.

Enfin, la problématique de gestion des jussies en Brière a fait l'objet en 2014 d'un article signé de Jacques Haury (AgroCampus Ouest) et Jean-Patrice Damien (PNR de Brière) dans la revue « Sciences, Eaux et Territoires » : http://www.set-revue.fr/de-nouvelles-mauvaises-herbes-en-zones-humides-les-formes-terrestres-des-jussies-invasives-sur et d'une présentation des même auteurs intitulée « Invasions biologiques dans le Parc naturel régional de Brière : une décennie de partenariat science-gestion » (http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Assises_EEE_2014_atelier7_PNR_Briere_partenariat_science_gestion.pdf) introduisant l'atelier 7 ("Synergies et bénéfices réciproques entre recherche scientifique et gestion") des Assises nationales "Espèces exotiques envahissantes : Vers un renforcement des stratégies d'action" organisées par l'UICN à Orléans du 23 au 25 septembre 2014.

1.1.6- Rédaction d'un article dans la lettre d'information du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes

Aperçu des problématiques de gestion des espèces invasives en milieux aquatiques dans les régions méditerranéennes françaises. Alain Dutartre, Yohann Soubeyran, Emmanuelle Sarat, 2015. CIHEAM Watch Letter N°33, 15 – 20.

Les trois régions du sud de la France situées en zone méditerranéenne, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse, sont confrontées à de multiples invasions biologiques touchant aussi bien les milieux terrestres qu'aquatiques. Les dynamiques régionales engagées pour gérer ces invasions depuis environ une décennie présentent chacune des caractéristiques organisationnelles spécifiques. Ces caractéristiques sont liées à divers paramètres portant à la fois sur les configurations écologiques des territoires, les cortèges de flore et de faune, des décisions politiques portant sur l'organisation et la mise en œuvre pratique de la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE), et des implications de gestionnaires locaux confrontés à ces espèces, convaincus de la nécessité d'une gestion adaptée. Elles ne sont donc pas tout à fait convergentes mais illustrent très bien la multiplicité des "histoires" des invasions biologiques et de leur ressenti à cette échelle régionale

Cet article fait partie du numéro de juin 2015 de la lettre d'information du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) consacré aux espèces invasives ("Invasive species in the Mediterranean").

1.2- Outils d'animation du GT IBMA

1.2.1- Lettre d'information

Depuis 2014, 9 lettres d'informations du GT IBMA ont été diffusées à plus de 800 abonnés. En novembre 2015, elles avaient de plus été téléchargées 1 300 fois sur le site internet du GT IBMA. Les demandes d'abonnement sont régulières (environ une dizaine de demandes d'abonnement par mois). Un public d'environ 1000 personnes est ainsi touché à chaque diffusion.

La lettre d'information est aujourd'hui l'un des principaux outils d'animation et d'information du GT IBMA. Elle connait un réel succès et de nombreux gestionnaires nous sollicitent pour y contribuer.

Toutes les lettres du GT IBMA sont accessibles sur ce lien : http://www.gt-ibma.eu/activites-du-gt-ibma/lettre-dinformation/

- La **cinquième lettre d'information** du GT IBMA a été diffusée le 25 février 2015. Elle présentait la cartographie dynamique des expériences de gestion, les actualités territoriales, internationales, européennes et nationales, les principaux évènements (colloques, formation, etc.).

- La **sixième lettre d'information** a été diffusée le 24 avril 2015. Un bilan des membres du GT IBMA et un dossier sur l'ADN environnemental comme outil d'identification des EEE aquatiques y figuraient.

- La **septième lettre d'information** du GT IBMA a été diffusée le 10 juillet 2015. Elle annonçait notamment la parution de l'ouvrage « Les espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion ».

- La **huitième lettre d'information** du GT IBMA a été diffusée le 19 octobre 2015. Outre de nombreuses actualités internationales, européennes et nationales, cette lettre a fait état de la 12ème réunion du GT IBMA.

- La **neuvième lettre d'information** du GT IBMA a été diffusée le 17 décembre 2015 Ce numéro spécial était consacré aux résultats de l'étude documentaire réalisée avec l'OIEau *(cf*. page 6).

Ces lettres sont également relayées par le biais de nombreux réseaux :

Eau-France : http://www.zones-humides.eaufrance.fr/actualites/generales/1ere-lettre-invasions-biologiques-en-milieux-aquatiques

Pôle relai-zones humides : http://www.pole-zhi.org/publication-de-la-lettre-dinformation-du-groupe-de-travail-invasions-biologiques-en-milieux-aquatiqu

Orenva : http://www.orenva.org/Nouvelle-lettre-d-information-du.html

Ecodiff (Société française d'écologie) : http://www.sfecologie.org/ecodiff/2014/06/23/lettre-dinformation-sur-la-gestion-des-especes-invasives-en-milieux-aquatiques-en-metropole/

AgroParisTech : http://www.scoop.it/t/agroparistech-documentation-eau/p/4022468012/2014/06/04/1ere-lettre-invasions-biologiques-en-milieux-aquatiques

SAGE Estuaire Loire : http://www.sage-estuaire-loire.org/actualites/290-premiere-lettre-d-information.html

Pôle lagunes : http://www.pole-lagunes.org/aggregator/sources/1

Observatoire de la biodiversité de Bretagne : http://www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/especes-invasives/En-bref

Observatoire de l'environnement Poitou Charente : http://www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE/IMG/pdf/lettre_ore_mai2014.pdf

La lettre des techniciens médiateurs de rivière : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/111/90/Lettre%2090_052014.pdf

Forum des Marais atlantiques : http://www.forum-zones-humides.org/escale/27/escale27.html

Comité départemental de protection de la nature du Loir-et-Cher : http://www.cdpne.org/actualites.php

Les lettres sont également relayées par les groupes de travail territoriaux.

En fonction du flux d'informations disponible, les lettres seront diffusées tous les deux ou trois mois pour les années 2016-2017.

1.2.2- Communication du GT IBMA : site Internet (http://www.gt-ibma.eu/)

Le site est régulièrement mis à jour depuis sa création en 2012.

En décembre 2015, le site comportait plus de 120 pages et son actualisation régulière permet de maintenir son dynamisme et son intérêt. De nombreux documents ont été rajoutés pour alimenter la base documentaire, ainsi que des pages sur les stratégies territoriales, les réunions du groupe de travail et la lettre d'information. Le site rassemble actuellement 54 fiches d'expériences de gestion facilement téléchargeables.

Les actualités sont régulièrement mises à jour et des albums supplémentaires portant sur la gestion

des espèces ont été créés dans la photothèque. Une nouvelle rubrique, intitulée « A surveiller de près », permet d'informer sur les dernières espèces exotiques envahissantes détectées en France et en Europe. Elle est régulièrement alimentée par les membres du GT IBMA.

Une dizaine de pages ont été traduites en anglais afin d'améliorer la coopération et les échanges avec les partenaires européens.

Le tableau ci-dessous dresse un bilan de la fréquentation du site internet depuis janvier 2014.

	2014 (mars)	2015 (septembre)	Augmentation (%)
Ressources			
Nombre de pages existantes	70	123	76
Nombre de documents téléchargeables	116	345	197
Nombre de clichés dans la photothèque	60	234	290
Nombre d'expériences de gestion	41	55	34
Cartographie dynamique	0	1	100
Téléchargements			
Nombre de téléchargements	4231	6647	57
Nombre de documents téléchargés	472	655	39
Fréquentation			
Nombre de visiteurs uniques	10 250	19 821	93
Nombre de pages vues	126 246	23 1779	84
Nombre de visites de la page d'accueil	19 870	32 869	65
Nombre de visites de la page de présentation du GT IBMA	3 600	4 920	37

Le site continue d'être alimenté en fonction des besoins des gestionnaires et des membres du groupe de travail.
Le plan du site internet présenté ci-dessous permet d'avoir une vision globale du contenu du site.

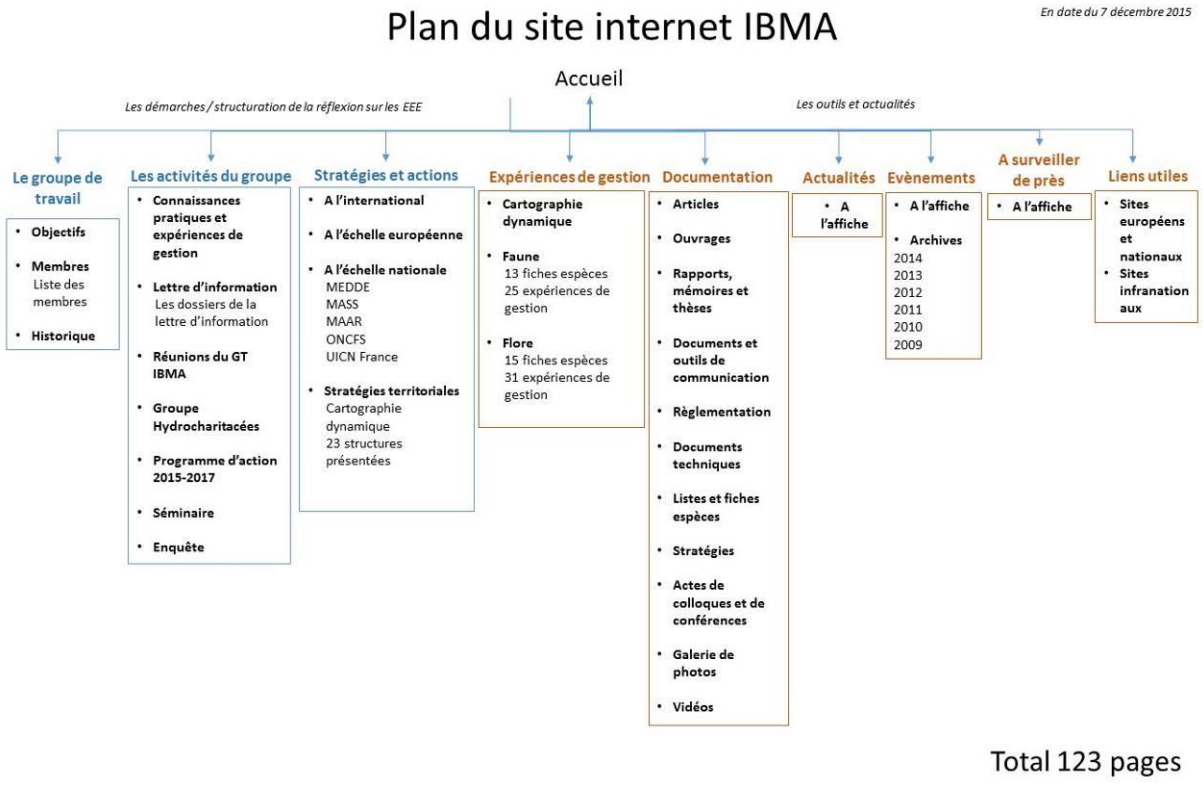

1.2.3- Création de cartographies dynamiques en ligne

En 2015, une carte interactive des expériences de gestion a été réalisée par le GT IBMA (http://www.gt-ibma.eu/fiches-exemples/cartographie-dynamique/).

Cet outil cartographique recense les retours d'expériences de gestion rédigés dans le cadre des activités du GT IBMA, en métropole et dans quelques pays européens proches.

Des liens hypertextes vers la fiche espèce, la fiche expérience de gestion et les structures et contacts des gestionnaires sont également disponibles.

54expériences de gestion sont actuellement recensées sur cette carte.

Cartographie dynamique des expériences de gestion.

Depuis novembre 2015, une autre carte dynamique est en cours de réalisation. Son objectif est de présenter les principaux groupes de travail territoriaux que nous avons pu recenser et d'illustrer la diversité d'acteurs et de territoires concernés, par le biais d'une interface conviviale et facile d'accès.

Elle permettra aux acteurs locaux impliqués dans la gestion des EEE d'identifier rapidement sur leur propre territoire les principaux interlocuteurs susceptibles de répondre à leurs éventuels besoins d'informations sur les EEE. Pour chaque région administrative concernée, des liens renvoient vers des pages dédiées aux groupes de travail territoriaux et structures existants.

Les membres du GT IBMA ont été sollicités pour compléter cette carte en proposant des structures impliquées sur la gestion des EEE. Sa réalisation est aussi l'occasion de mettre à jour les pages présentant les différentes structures et groupes de travail qui figurent sur le site IBMA (stratégies à l'échelle territoriales) et d'en créer de nouvelles.

Cette carte sera mise en ligne début 2016.

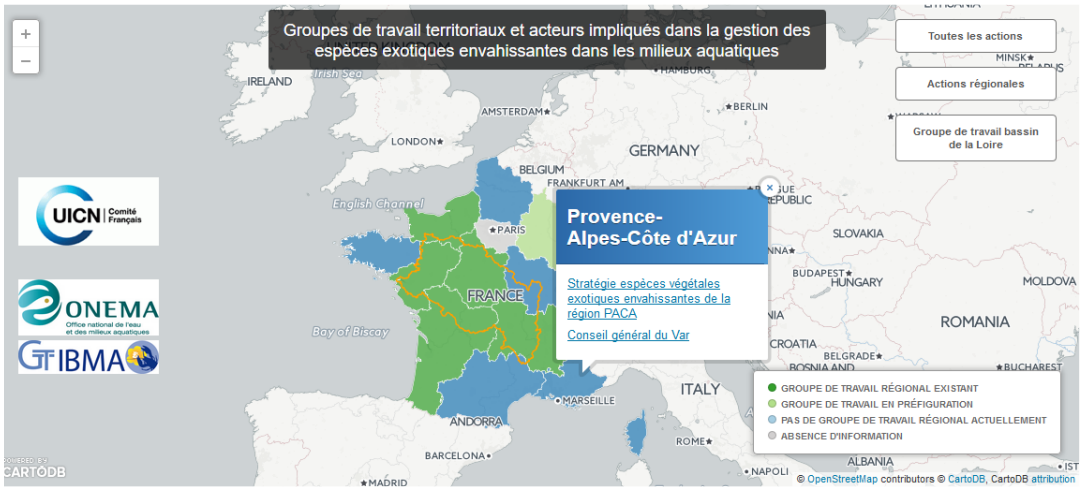

Cartographie dynamique des groupes de travail territoriaux et acteurs impliqués dans la gestion des EEE en milieux aquatiques.

1.2.4- Création d'une plaquette de présentation du GT IBMA

Sur proposition du service de publication de l'Onema, une plaquette de présentation du GT IBMA est en cours de réalisation.

Elle vise à présenter les objectifs du GT IBMA, ses activités, ses membres et les principaux outils qu'il développe. Elle sera distribuée lors de sessions de formation, colloques, réunions de groupes de travail territoriaux, etc. et sera disponible au téléchargement sur le site du GT IBMA. Sa diffusion devra renforcer la visibilité du GT IBMA aux échelles nationale et territoriales et améliorer la connaissance des outils du GT IBMA auprès des gestionnaires.

En cours de maquettage, la plaquette sera disponible début 2016. Une version de travail est présentée en annexe 1 du présent document.

1.3- Publication de la synthèse des assises nationales « Espèces exotiques envahissantes : vers un renforcement des stratégies d'action »

Du 23 au 25 septembre 2014, deux cent acteurs et experts se sont réunis à Orléans, à l'invitation du Comité français de l'UICN, pour participer aux premières assises nationales sur les espèces exotiques envahissantes. Durant trois jours, ces participants ont échangé et confronté leurs expériences et leurs points de vue pour élaborer des réponses face aux enjeux des invasions biologiques.

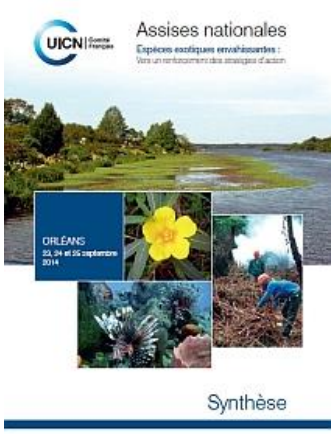

Les assises ont réuni les principaux acteurs de métropole et d'outre-mer concernés par cette problématique : gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, chercheurs, représentants socio-professionnels et élus, établissements publics agissant sur cette thématique, services de l'Etat et des collectivités locales.

Les principaux objectifs étaient de dresser un bilan de la situation en France, de mettre en évidence les priorités d'action et d'identifier les évolutions nécessaires pour assurer une meilleure gestion des invasions biologiques. Les travaux menés en ateliers thématiques ont fait émerger de nombreuses recommandations et des propositions d'action.

Les défis pour la France sont de taille : une meilleure intégration de la problématique entre les différents ministères concernés, une meilleure intégration dans les différentes politiques publiques, une coordination améliorée entre tous les acteurs, une réglementation prenant en compte toute l'ampleur du problème accompagnée des moyens nécessaires à sa mise en œuvre, une réponse à l'urgence de la situation en outre-mer… pour n'en citer que quelques-uns.

Fruit de ces journées, une série de recommandations et d'actions prioritaires a été identifiée pour renforcer et structurer l'action collective sur ces enjeux. Les recommandations concernent notamment la prévention et la sensibilisation, la mise en place de mécanismes de surveillance et de réaction rapide, l'amélioration du cadre juridique et le renforcement des moyens de gestion et de coordination.

A l'issue des assises, les participants ont en particulier appelé de leurs vœux l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes.

La synthèse des assises constitue une base qui pourra accompagner tous les acteurs dans leurs réflexions et leurs actions pour améliorer la gestion des espèces exotiques envahissantes dans une approche globale. Ces résultats viendront également alimenter les travaux menés à l'échelle nationale dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau règlement européen sur ce sujet.

La synthèse des assises est téléchargeable sur ce lien : http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Synthese_assises_nationales_EEE_2014.pdf

Une version papier, imprimée à hauteur de 400 exemplaires, a été envoyée à chacun des participants ainsi qu'à d'autres acteurs et structures impliqués dans la thématique des EEE.

1.4- Appui aux politiques publiques

Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes et à la mise en place d'une stratégie nationale sur le sujet, la coordination du GT IBMA a participé à plusieurs réunions organisées par le ministère de l'écologie :

- le 5 février 2015, qui visait à lancer le projet de stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes (définition d'une équipe projet, de groupes de travail, de comités de pilotage);
- le 2 avril 2015, qui visait à discuter du choix d'espèces à inscrire sur la liste au cœur du règlement européen ;
- le 25 novembre 2015, dont l'objectif était de définir une position française sur une version de travail de cette liste (comprenant 37 espèces).

En parallèle, la coordination du GT IBMA a été sollicitée pour répondre à des besoins ponctuels du ministère (notes de doctrine, avis, etc.).

2 - Réunions de travail et différentes manifestations sur les invasions biologiques

2.1- Réunions du GT IBMA

Deux réunions du GT IBMA ont été organisées en 2015.

2.1.1- Réunion du 20 mars 2015

La 11ème réunion du GT IBMA s'est tenue à Vincennes, le 20 mars 2015. Elle a regroupé quinze participants. Parmi les activités du GT IBMA, un bilan des membres, une présentation du groupe « Hydrocharitacées » ainsi qu'une proposition de structuration de la base d'information (*cf*. page 6) ont été abordées.

L'étude bibliographique réalisée par l'OIEau sur les pays européens a également été présentée aux membres, ainsi qu'un sujet sur les EEE en milieux aquatiques en outre-mer. Enfin, deux présentations ont été réalisées sur la gestion des EEE par les entreprises (ENGIE et EDF).

Le compte-rendu de la réunion est disponible en annexe 2 du présent document.

2.1.2- Réunion du 7-8 octobre 2015

La 12ème réunion du GT IBMA s'est tenue à Nîmes les 7 et 8 octobre. Organisée avec l'appui du SMAGE des Gardons sur deux jours, dont une journée de terrain, elle a réuni 25 participants.

Elle a été l'occasion d'accueillir de nouveaux membres du GT IBMA (Plante & Cité, Tela Botanica, la Compagnie nationale du Rhône) et de convier des gestionnaires et acteurs locaux (Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, l'association Les Ecologistes de l'Euzière, le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles et le Conseil départemental de l'Hérault). Les participants ont pu échanger sur les différents projets du groupe de travail et les actualités nationales et territoriales. Deux présentations ont été consacrées à l'étude sociologique des invasions biologiques (Université Aix-Marseille et Laboratoire d'anthropologie sociale de Paris).

La sortie du terrain organisée avec Jean-Philippe Reygrobellet (SMAGE des Gardons) et Guillaume Fried (ANSES) a permis d'aborder la question de la gestion des espèces émergentes avec

l'exemple du Houblon du Japon (*Humulus japonicus*) et de la détection précoce et la gestion d'espèces répandues comme les jussies.

Cette nouvelle formule de réunion « délocalisée » a été fortement appréciée des participants. Elle sera sans doute renouvelée en 2016, probablement dans le Nord-Est de la France.

Le compte-rendu de la réunion est disponible en annexe 3 du présent document.

2.2- Suivi des groupes territoriaux

2.2.1- Comité de pilotage de l'ORENVA

- **10 février 2015 (Saintes, 17) (environ 25 participants)**

Après une présentation des données 2014 déjà disponibles à l'Observatoire régional des plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques et des principales actualisations du site internet, ont été présentés un bilan de la coordination à l'échelle des bassins versant, de l'animation à l'échelle régionale en terme d'accompagnement des acteurs, de formations, d'animation du réseau et de mise à disposition d'outils (présentation de l'application SMART, diffusion de l'exposition FCEN...).

Le document de travail concernant un protocole de détection précoce-alerte des plantes exotiques émergentes a fait l'objet de différents échanges destinés à en faire un outil efficace facilitant la réactivité du réseau d'acteurs. Ont été successivement examinés un schéma de la chaîne d'action de détection précoce, suivi des modalités d'évaluation des risques et se terminant par des préconisations de gestion, puis un exemple de fiche de détection et enfin la composition éventuelle d'un groupe de référents régionaux facilitant le déroulement de ces opérations.

La réunion s'est terminée sur des présentations des perspectives 2015 de l'ORENVA.

- **19 novembre (Rochefort, 17) (une douzaine de participants)**

La matinée a été consacrée :

- tout d'abord à faire un point sur les outils d'acquisition de données (application mobile "SMART PEE" permettant de renseigner directement en ligne les observations de terrain en ligne : http://www.orenva.org/Utilisation-de-l-application.html), sur les besoins de mise à disposition de CCTP "anonymisés" pour améliorer les CCTP d'interventions de gestion, les interfaces de saisie et la production de cartes dynamique de répartition des espèces.

- puis à la validation des documents de travail relatifs au protocole de détection précoce–alerte déjà examinés en février, c'est-à-dire un "Document cadre pour la veille" donnant des informations générales sur la démarche, un "Guide de l'observateur pour la veille" précisant la démarche à suivre à la suite d'une observation d'une espèce inconnue par un observateur de terrain et un "Guide du gestionnaire pour la veille" dans lequel est précisé la suite de la démarche, comportant la rédaction d'une fiche de détection et la consultation du groupe de référents de l'ORENVA permettant de déboucher sur des préconisations de gestion. Ces préconisations peuvent être soit un protocole d'interventions concrètes, soit des modalités d'un suivi renforcé destiné à mieux évaluer les capacités d'invasion de la nouvelle espèce détectée.

-et enfin à la présentation par Frédéric Fy (CBNSA) d'une liste provisoire des espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes construite à dire d'experts.

L'après-midi a permis d'échanger sur les moyens complémentaires de mobilisation de nouveaux observateurs, avec des rappels sur les modes de fonctionnement de l'ORENVA, les possibilités de sciences participatives et le fonctionnement de l'Observatoire de la Flore Sud Atlantique (http://ofsa.fr/) et de l'Observatoire de la faune de Charente Maritime géré par la LPO avec l'outil VisioNature (http://www.faune-charente-maritime.org/). Enfin, une analyse interactive entre participants sur les leviers et les freins de l'organisation actuelle de l'ORENVA vis-à-vis des possibilités d'utilisation des sciences participatives a été réalisée. Ses résultats feront l'objet d'un prochain compte-rendu.

2.2.2- Comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes invasives

- **Réunion plénière du 26 février 2015 (Nantes, 25 participants)**

La réunion a permis de faire le bilan des activités du comité pour l'année 2015, avec une présentation

du suivi de la mise en œuvre de la stratégie régionale, des suivis techniques et scientifiques.

La suite de la réunion a permis de faire un point d'avancement sur les différents « sous-comités » : suivi des espèces, communication, formation. Une session sur l'évaluation économique de la gestion des EEE par l'INRA a permis de présenter les principaux résultats issus des données fournies par le comité.

Les activités du GT IBMA, dont la parution du guide de bonnes pratiques, a fait l'objet d'une présentation dans la session « Actualités nationales ».

2.2.3- Groupe de travail espèces invasives du bassin Loire-Bretagne

- **Réunion du 24 novembre 2015 (Orléans, 17 participants)**

Cette réunion a permis de faire le bilan des activités des groupes territoriaux pour l'année 2014. Les indicateurs pour le suivi de la stratégie de bassin Loire-Bretagne, à laquelle le GT IBMA a participé, ont été discutés (cartographie des interventions de gestion, indicateurs sur les outils et documents produits par chaque coordination régionale).

Un séminaire d'échange sur les EEE est programmé pour l'année 2016 (novembre) Il se tiendrait sur deux jours, à Tours. Son contenu est à définir. Des ateliers pourront être organisés.

Une liste hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes du bassin a également été discutée. Il s'agirait de mettre à jour la liste du bassin qui date de 2008 et d'appliquer des protocoles de hiérarchisation (ISEIA et EPPO).

Les activités du GT IBMA et les derniers outils parus (cartographie dynamique, retours d'expérience de gestion, etc.) ont été présentés en fin de journée.

2.3- Autres manifestations

2.3.1- Rencontres végétales du Massif central 27-30 mai, Saint-Etienne

Organisées tous les deux ans par le Conservatoire botanique national du Massif central pour permettre des échanges de connaissances et de compétences, les troisièmes rencontres végétales du Massif central se sont tenues à Saint-Étienne (Loire) du 27 au 30 mai 2015.

Avec les soutiens de la Région Rhône-Alpes, du Département de la Loire, de la ville de Saint-Étienne, de la communauté d'agglomération de Saint-Étienne et de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, ces manifestations s'articulent autour de deux temps forts : les Rencontres scientifiques et techniques, et les Curiosités botaniques. Elles sont aussi l'occasion de conférences.

C'est ainsi qu'à la suite d'une demande de Laurent Chabrol, botaniste responsable de l'antenne Limousin du CBNMC, une conférence intitulée "Devenir gestionnaire, enfin ?" et sous-titrée " A propos d'espèces exotiques envahissantes (mais pas seulement), de leur gestion, des chercheurs et des gestionnaires..." a été présentée le 29 mai. Elle a rassemblée une trentaine de personnes et a permis de présenter les activités du groupe IBMA.

Il est envisagé que cette conférence fasse l'objet d'un écrit qui serait inséré dans des Actes de ces Rencontres (une édition des Actes des deuxièmes Rencontres d'octobre 2012 est disponible : Actes RVMC 2012)

Signalons enfin que parmi les communications présentées les 27 et 28 mai lors des Journées scientifiques figure un "Bilan de la situation des espèces végétales exotiques envahissantes en Limousin et Auvergne – hiérarchisation des enjeux" présenté par Laurent Chabrol et Philippe Antonetti du CBNMC.

2.3.2- Colloque annuel de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Le colloque annuel de la SFEPM s'est déroulé du 9 au 11 octobre au Haillan, Gironde (http://www.cistude.org/index.php/accueil-sfepm). Organisé par l'association Cistude Nature, il a réuni une centaine de participants sur la thématique "les Mammifères exotiques (envahissants) : état des lieux et actions ?".

Lors de la vingtaine de communications ont été présentés une synthèse des introductions en France,

des informations sur les voies d'introduction et leurs conséquences sanitaires, et des bilans sur quelques espèces comme le Tamia de Sibérie (*Tamias sibiricus*), l'Ecureuil de Pallas ou Ecureuil à ventre rouge (*Callosciurus erythraeus*), le Vison d'Amérique (*Neovison vison*), ou le Raton laveur (*Procyon lotor*).

Quatre communications ont plus spécifiquement porté sur la gestion des mammifères exotiques envahissants :

- La gestion des mammifères exotiques envahissants : une démarche collective ? (Emmanuelle Sarat, Alain Dutartre, Nicolas Poulet, GT IBMA),
- Gestion des mammifères exotiques envahissants dans les collectivités françaises d'outre-mer (Yohann Soubeyran, UICN France),
- Exemple de gestion collective de deux rongeurs exotiques envahissants à l'échelle de la région Pays de la Loire (Gérald Guédon, FREDON Pays de la Loire),
- Les espèces invasives de mammifères en Gironde (Fabien Egal, Association Départementale des Piégeurs Agréés de la Gironde).

Les deux dernières ont apporté des compléments utiles aux fiches retour d'expériences de gestion sur le Ragondin déjà présentes sur le site IBMA (http://www.gt-ibma.eu/fiches-exemples/faune/).

Au cours des échanges entre participants, une controverse portant sur la justification des financements jugés très importants des interventions de gestion des mammifères invasifs versus les financements consacrés à la restauration écologique des milieux considérés comme insuffisants est apparue à quelques reprises. Comme si la gestion des EEE devait nécessairement être exclue des problématiques de restauration ? Un sujet de réflexion à poursuivre ?

Une publication des communications est envisagée dans un prochain numéro de la revue Arvicola (http://www.sfepm.org/revuesSFEPM.htm).

2.3.3- Journée « Il y a de la biodiversité dans l'eau », 12 novembre 2015

Cette journée de formation, organisée par le réseau Eau de France Nature Environnement, a regroupé une vingtaine de personnes. Une intervention portant sur les invasions biologiques et leur gestion, d'une durée de 45 minutes, a été présentée par la coordination du GT IBMA.

2.3.4- Intervention Master 2 Université d'Angers, 16 décembre 2015

Quatre heures de travaux dirigés sur les invasions biologiques en milieux aquatiques ont été réalisées auprès des étudiants du Master 2 « Zones Humides » de l'Université d'Angers. Après avoir présenté la problématique des EEE, les étudiants ont travaillé sur un cas concret de gestion (Crassule de Helms dans une mare) et ont proposé un programme d'interventions lors de présentations orales.

Annexes

Plaquette de présentation du GT IBMA

Compte-rendu de la réunion du GT IBMA du 20 mars 2015

Compte-rendu de la réunion du GT IBMA des 7-8 octobre 2015

Plaquette de présentation du GT IBMA (document de travail)

Consultez notre site internet pour accéder à de très nombreuses **informations** et **abonnez-vous** à notre lettre d'information

www.gt-ibma.eu

Vous avez réalisé une expérience de gestion d'espèces exotiques envahissantes et vous souhaitez la partager pour le bénéfice de tous les gestionnaires : **contactez-nous !**

Pour en savoir plus :

- Emmanuelle Sarat, Comité Français de l'UICN : emmanuelle.sarat@uicn.fr
- Yohann Soubeyran, Comité Français de l'UICN : yohann.soubeyran@uicn.fr
- Nicolas Poulet, Onema : nicolas.poulet@onema.fr
- Alain Dutartre, hydrobiologiste indépendant : alain.dutartre@free.fr

ONEMA — UICN Comité Français — IBMA

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL

Invasions biologiques en milieux aquatiques

Gestion des espèces exotiques envahissantes

ONEMA — UICN Comité Français

UNE PLATEFORME - DES OUTILS - UN APPUI À LA GESTION

Une plateforme originale de travail

Les espèces exotiques envahissantes et les impacts qu'elles engendrent sont une préoccupation croissante pour les gestionnaires d'espaces naturels. C'est particulièrement vrai dans les milieux aquatiques pour lesquels de nombreuses structures se mobilisent pour agir.

Afin d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par cette problématique, le groupe de travail Invasions biologiques en milieux aquatiques (GT IBMA) a été créé en 2009. Sa coordination est assurée conjointement par l'Onema et le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le groupe constitue une interface de communication et de discussion sur la gestion des espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques. Il rassemble actuellement une soixantaine de représentants des différentes parties prenantes : gestionnaires d'espaces naturels, chercheurs, associations, établissements publics, services de l'État, services des collectivités, etc.

Les membres du groupe se réunissent deux fois par an et échangent régulièrement informations et réflexions par le biais d'une liste de discussion.

Un appui à la gestion et à la décision

L'objectif principal du groupe est de « venir en aide » aux gestionnaires et aux décideurs. Le GT IBMA synthétise et rend accessible les connaissances acquises sur les modes de gestion des espèces exotiques envahissantes :

- développement d'outils opérationnels pour améliorer la connaissance et la gestion de ces espèces ;
- identification d'enjeux scientifiques et la proposition de programmes de recherche appliquée ;
- développement des stratégies et des politiques publiques en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes ;
- échange d'informations, le relai et la mise en contact d'acteurs ;
- contributions à la mise en œuvre d'opérations de gestion de certaines espèces.

Réunion du GT IBMA

Des outils et des ressources accessibles sur le site internet dédié www.gt-ibma.eu

- Fiches espèces et retours d'expériences de gestion
- Cartographie dynamique des expériences de gestion
- Stratégies et actions internationales, européennes, nationales et territoriales
- Règlementation internationale, européenne et nationale
- Ressources documentaires : rapports techniques, outils de communication, etc.
- Lettre d'information bimestrielle
- Espèces à surveiller
- Actualités et évènements
- Photothèque

Plus de 1 250 documents accessibles

Lettre d'information du GT IBMA.

Exemple de réalisation du GT IBMA : recueil d'expériences de gestion.

Grâce à son réseau de contacts et à la mise en relation des acteurs, le GT IBMA participe à la surveillance et à la détection des espèces exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Exemples d'espèces observées récemment en France métropolitaine et dont le signalement a été relayé par le réseau du GT IBMA : Alternanthera philoxeroides et Neogobius fluviatilis.

UNE PLATEFORME - DES OUTILS - UN APPUI À LA GESTION

Groupe de travail
Invasions biologiques en milieux aquatiques

Compte-rendu de la réunion du 20 mars 2015

1. Groupe de travail invasions biologiques en milieux aquatiques : point sur les activités en cours *(Emmanuelle Sarat, UICN France)*

Présentation téléchargeable ici

- *Guide de bonnes pratiques : finalisation et diffusion du guide*

L'ouvrage « Les espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion » est terminé et est en cours d'impression par l'Onema. Il est constitué de deux volumes. Le premier volume « Connaissances pratiques », dresse un état des lieux sur la problématique : connaissances scientifiques, législation, stratégies et actions, gestion et outils. Le deuxième volume « Expériences de gestion » présente 52 expériences de gestion rédigées avec les gestionnaires. Sa réalisation a mobilisé plus de 100 contributeurs. L'ouvrage sera imprimé à hauteur de 2 500 exemplaires et diffusé à l'ensemble des membres du GT IBMA ainsi qu'aux acteurs concernés par les EEE en milieux aquatiques. Les demandes d'envoi supplémentaires de guides peuvent être adressées à Véronique Barre, service édition de l'Onema : veronique.barre@onema.fr. Les deux volumes seront prochainement téléchargeables sur le site du GT IBMA, de l'Onema et du Comité français de l'UICN. Une traduction en langue anglaise est envisagée par le service édition de l'Onema.

- *Bilan des membres du GT IBMA*

Le GT IBMA regroupe actuellement 48 membres, donc la liste est disponible sur le site du GT IBMA (http://www.gt-ibma.eu/le-groupe-de-travail-invasions-biologiques-en-milieux-aquatiques/membres-du-gt-ibma/liste-des-membres/). Plus de 36 structures y sont représentées, avec une part importante d'établissements publics, d'établissements de recherche et de gestionnaires (61%). Les domaines d'expertise recensés au sein du GT IBMA sont nombreux (21 principaux domaines), avec une prédominance de l'expertise sur la faune invasive (27%) et la flore invasive (17%). La gestion des plantes invasives est le domaine de gestion le plus couvert (17%), contre 7% de gestion des espèces de faune et de flore confondues. Certains domaines d'expertise doivent être renforcés, comme les sciences humaines et sociales, l'économie, la règlementation (2 sociologues et 2 économistes font partie du groupe, et un juriste serait à solliciter). Le GT IBMA souhaite impliquer davantage d'acteurs locaux et notamment les Agences de l'Eau (un seul représentant actuellement). D'autres acteurs pourraient être informés des travaux du GT, comme la profession horticole et paysagère (via Plante et Cité et Val'Hor), les spécialistes de la formation (BTS, écoles d'horticulture et du paysage) et certains usagers (fédérations de chasseurs).

Le GT IBMA rappelle que le GT est ouvert à toute personne intéressée par les travaux qui y sont menés, disposée à participer aux débats lors des réunions en y apportant et partageant informations et réflexions sur les EEE et leur gestion. Pour faire partie du groupe, il suffit de faire une demande à Emmanuelle Sarat.

Les membres sont invités à mettre à jour les informations qu'ils ont mises à disposition sur le site du GT IBMA. Une nouvelle rubrique « Principales publications » sera ajoutée, dans laquelle les membres pourront référencer leurs publications, avec des liens hypertexte.

- *Cartographie des expériences de gestion : présentation, fréquentation et suggestions d'amélioration*

Le GT IBMA a développé un nouvel outil cartographique qui recense les retours d'expériences de gestion en métropole et dans quelques pays européens proches déjà rassemblés sur son site Internet (http://www.gt-ibma.eu/fiches-exemples/cartographie-dynamique/). Cet outil se présente sous la forme d'une carte interactive qui localise l'ensemble de ces retours d'expériences. Des liens hypertextes vers la fiche espèce, la fiche expérience de gestion et les structures et contacts des gestionnaires sont également disponibles. 54 expériences de gestion sont actuellement recensées sur cette carte. La récente information diffusée sur la création de cette carte a suscité l'attention de nombreux gestionnaires qui se sont portés volontaires pour partager leur expérience de gestion d'EEE en milieux aquatiques. En trois semaines, l'outil a été consulté par 252 visiteurs uniques. Cette cartographie dynamique sera mise à jour régulièrement et mise en relation avec la future base d'information du GT IBMA (voir point suivant). Des améliorations sur la sélection des informations à faire apparaître sont à réaliser (tri et choix des couches d'information).

- *Expérience de gestion : bilan des fiches réalisées, en cours de rédaction et en préparation pour 2015*

Le GT IBMA rédige, depuis 2012, des expériences de gestion portant sur la faune et la flore exotique envahissante des milieux aquatiques, en France et en Europe. Les fiches produites sont réalisées par ou avec les gestionnaires, à partir de rapports et de documents existants. Une trame unique est utilisée pour la rédaction, afin de faciliter la recherche d'information et la lecture. Toutes les fiches sont disponibles sur le site du GT IBMA et 52 ont été insérées dans le volume 2 de la publication « Les espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion » publié par le GT IBMA en 2015.
Ce recueil d'informations est très apprécié des gestionnaires et a été très consulté (les fiches ont été téléchargées 2235 fois depuis janvier 2015). De nombreuses fiches sont en cours de rédaction. Au total, au moins 70 fiches devraient être disponibles fin 2016.

2. **Réflexion sur la construction d'une base d'information sur la gestion des EEE en milieux aquatiques : données disponibles, objectifs et proposition de structuration : discussion avec les membres du GT IBMA** (Emmanuelle Sarat, *UICN France*)

Présentation téléchargeable ici

De nombreuses informations sur la gestion des EEE en milieux aquatiques sont disponibles. Ces données sont de nature et d'origine diverses et sont dispersées dans divers documents et sites internet. Les gestionnaires d'espaces, les décideurs, chercheurs et acteurs de la gestion des EEE sont continuellement à la recherche d'informations, souvent sur des espèces ciblées, mais il n'existe pas encore de plateforme ou de base d'information en langue française les mettant à disposition.

Une base d'information sur la gestion des EEE en milieux aquatiques permettrait ainsi de centraliser, de structurer, de partager les données et de les rendre plus faciles d'accès. Elle constituerait une collection d'informations sur les EEE en milieux aquatiques et leur gestion. Ces

données seront organisées et en relation des unes des autres et disponibles sur un seul et unique support informatisé, accessible sur le site du GT IBMA et régulièrement mis à jour.

Le GT IBMA, dans le cadre de ses travaux, a déjà recensé sur son site internet plus de 1000 documents, a constitué avec l'aide des gestionnaires des fiches de retours d'expériences de gestion et dispose d'une liste d'espèces introduites dans les milieux aquatiques. Il concentre ainsi de nombreuses données pré-existantes qui seraient mises à jour et pourraient être valorisées dans cette base.

Une proposition des données qui constitueront la base d'information a été présentée aux membres du GT (voir présentation) :

- Noms communs
- Nom scientifique
- Famille
- Type d'organisme
- Illustration
- Origine géographique
- Introduction en France (France métropolitaine et/ou collectivité outre-mer)
- Date et modalités d'introduction en France (ou premier signalement)
- Distribution en France et Europe (liens vers des cartes réalisées par la FCBN, l'INPN, DAISIE, etc.)
- Type d'habitat fréquenté (référentiel à définir : Corine Biotope, cahiers d'habitats, milieux humides)
- Impacts (impacts documentés)
- Modalités et expériences de gestion (description des techniques utilisées et lien vers les fiches expériences de gestion rédigées)
- Principales références (bibliographie et liens vers les documents consultables)
- Liens (sites internet de référence)
- Date de rédaction/mise à jour

Les rubriques soulignées constitueront des entrées pour interroger la base. Une recherche par territoire (département) sera disponible via la cartographie dynamique des expériences de gestion récemment mise en ligne sur le site du GT IBMA.

Le développement de la base d'information et le choix des entrées de recherche seront dépendants de la technologie utilisée. Le GT IBMA fera appel à un prestataire. Une version consultable sur les téléphones mobiles pourrait être envisagée afin que la base puisse être consultée par les gestionnaires directement depuis le terrain (le GT IBMA se rapprochera de l'équipe Onema qui a développé l'interface Ballado-Marais et Gest'Eau).

Dans un premier temps, une proposition de trame de cette base d'information sera faite aux membres du GT IBMA avec une liste d'une dizaine d'espèces destinée à valider les informations à inclure dans la base. Dans un second temps, la liste d'espèces introduites en milieux aquatiques réalisée par le GT IBMA depuis plusieurs années sera mise à jour et complétée pour intégrer la base d'information. Les membres du GT IBMA seront alors sollicités pour actualiser ces informations et les compléter par de nouvelles données éventuelles (impacts, bibliographie, etc.).

3. **Etude sur la gestion des EEE en Europe : synthèse du travail réalisé par l'OIEau avec l'appui du GT IBMA, identification de pistes pour approfondir l'étude** (Katell Petit, OIEau)

Présentation téléchargeable ici

L'objectif de cette synthèse documentaire était de définir comment les Etats membres de l'UE abordent la problématique des EEE et comment la France se positionne par rapport à ces pays. L'OIEau, avec l'appui du GT IBMA, a réalisé une recherche documentaire et a contacté différents experts pour obtenir ces informations. 12 pays européens ont été concernés par cette recherche et les

composantes économiques, stratégiques et sociétales ont été étudiées. L'ensemble des résultats est disponible dans un rapport en cours de finalisation par l'OIEau et les informations obtenues par pays sont synthétisées dans des fiches. Ce rapport sera diffusé aux membres du GT IBMA et l'ensemble de la documentation utilisée pourra être mise en ligne sur le site du GT IBMA.

Plusieurs pistes d'approfondissement de cette étude en 2015 ont été abordées avec les membres du GT IBMA :

- Affiner l'analyse sur les dispositions règlementaires et les stratégies nationales,
- Situer la France par rapport aux actions engagées dans d'autres pays : mettre en parallèle les actions françaises avec celles des 12 pays étudiés et identifier les avancées et les retards,
- Identifier les pistes d'amélioration en lien avec la mise en œuvre du règlement européen.

4. **Les EEE aquatiques en outre-mer** (Yohann Soubeyran, UICN France)

Présentation téléchargeable ici

Le Comité français de l'UICN anime, depuis 2005, une initiative sur les EEE dans les collectivités françaises d'outre-mer. Trois programmes d'action ont permis de développer la connaissance et la sensibilisation, d'appuyer les politiques et les stratégies d'action, de renforcer la prévention, la surveillance et le contrôle mais aussi de favoriser la mise en réseau des acteurs et la coopération régionale. Une synthèse scientifique et juridique ainsi que plusieurs guides techniques et documents de sensibilisation ont été produits par l'initiative depuis son lancement. Des ateliers de travail organisés dans les différentes collectivités ont permis de mettre en commun et de développer des solutions pour la gestion des EEE. L'initiative est dotée d'un site internet dédié sur lequel on retrouve une base d'information sur les EEE en outre-mer, des documents et diverses ressources : www.espaces-envahissantes-outremer.fr.

L'outre-mer est également confronté à diverses EEE d'eau douce : plantes, amphibiens, écrevisses, etc. Certaines espèces sont communes avec la métropole comme la jacinthe d'eau, l'Egerie dense ou la Tortue de Floride. Les collectivités d'outre-mer se mobilisent, disposent de stratégie, développent des outils règlementaires. Des opérations de gestion sont menées par exemple sur la Jacinthe et la Laitue d'eau sur l'étang de Gol à la Réunion, sur la tortue de Floride en Nouvelle-Calédonie ou encore sur *Salvinia molesta* sur des retenues collinaires à Mayotte. Des réflexions sont actuellement en cours concernant l'utilisation de la lutte biologique contre la Jacinthe d'eau en Nouvelle-Calédonie et *Salvinia molesta* à Mayotte.

Comme envisagé dans son programme d'action 2015-2017, le GT IBMA a la volonté d'ouvrir ses activités de synthèse et de mise à disposition des connaissances sur la gestion des EEE aquatiques à l'outre-mer. Dans ce cadre, des fiches expériences de gestion pourront être rédigées avec les gestionnaires dans les collectivités d'outre-mer, en lien avec l'initiative coordonnée par l'UICN France.

5. **Groupe Hydrocharitacées : développement dans le cadre IBMA** (Alain Dutartre, expert indépendant)

Présentation téléchargeable ici

Depuis 2013, un groupe de travail s'est constitué pour travailler spécifiquement sur les questions de gestion de certaines des espèces de cette famille de plantes immergées, très largement considérées comme invasives en France comme dans nombre d'autres régions du monde : Egérie dense (*Egeria densa*), Elodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*), Grand lagarosiphon (*Lagarosiphon major*). Les difficultés de gestion de ces espèces se sont accrues au fur et à mesure de leur dispersion, qui touche maintenant la quasi-totalité de la métropole.

D'abord coordonné par la Dreal Pays de la Loire, et concernant plutôt l'Ouest et le Sud-ouest, le groupe de travail a décidé d'intégrer les données issues d'autres régions et de s'étendre à l'échelle nationale. La coordination se partage donc dès à présent entre Roland Matrat (Dreal Pays de la Loire) et Alain Dutartre (expert indépendant). Des pages dédiées au groupe Hydrocharitacées et ses activités ont été mises en ligne sur le site IBMA (http://www.gt-ibma.eu/activites-du-gt-ibma/groupe-hydrocharitacees/). Un appel à contribution aux activités du groupe sera réalisé dans la prochaine lettre d'information du GT IBMA. Le groupe pourra également s'élargir à l'outre-mer, certaines Hydrocharitacées étant présentes sur les territoires ultra-marins (par exemple, *E. densa* à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie et Guadeloupe, et *Hydrilla verticillata*, présente de manière éphémère en métropole mais présente en Guadeloupe et interdite d'introduction en Nouvelle-Calédonie).

6. **Introduction du sujet espèces exotiques envahissantes et entreprises**

a. Retour d'expérience de GDF-SITA (Blanche Gomez, SITA France)

Les différents groupes de travail au sein de GDF se posent de nombreuses questions sur les EEE, notamment sur :

- les EEE et la gestion des déchets (notamment pour les renouées asiatiques : comment faire pour ne pas en importer, éviter de ne pas être une source de diffusion et comment valoriser ces déchets ?)
- la gestion des EEE sur les sites gérés par le groupe : enjeux de préservation de la qualité des eaux, questions sanitaires, gestion de grandes infrastructures.

La Fédération nationale des travaux publics (FNTP), l'Union nationale des producteurs de granulats se penchent sur la question mais il n'existe pas encore de prise de conscience globale au sein de toutes les grandes entreprises gestionnaires de sites. Des échanges entre les entreprises, le monde de la recherche et de la gestion. Le GT IBMA est l'opportunité de créer ces échanges et discussions.
La rédaction de retours d'expériences de gestion pourra être envisagée avec le GT IBMA et sera proposée aux gestionnaires de sites lors des prochaines commissions biodiversité de GDF.

b. Restitution de l'étude « Prolifération des macrophytes aquatiques en grands cours d'eau: caractéristiques, évolution temporelle et répartition spatiale » (Géraldine Nogaro, EDF)

Confronté à des arrivées de biomasse végétale (espèces indigènes et exotiques) dérivante dans les prises d'eau de refroidissement des Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CPNE), EDF a souhaité disposer de données permettant d'analyser ces phénomènes de prolifération et de dérive de végétaux aquatiques, et de mettre en évidence les paramètres principaux déclenchant ces épisodes. Une étude a ainsi été menée en partenariat avec Irstea Bordeaux. Une liste d'espèces végétales susceptibles de provoquer ces phénomènes a été établie et une exploitation des données collectées dans divers sites a été réalisée afin de décrire l'évolution pluriannuelle des ces formations de plantes et d'identifier les paramètres la conditionnant. Il est apparu que l'évolution des températures en début de saison végétative joue un rôle important, et que plusieurs points d'inflexion de la chronique peuvent être mis en relation avec l'évolution des paramètres physico-chimiques, en particulier les nutriments et la température. Un indice de risque (indice Ris) proposé pour classer le risque potentiel représenté par chaque espèce a également été testé dans une approche à large échelle. Cette étude montre que les connaissances disponibles sont souvent insuffisantes ou inadaptées pour comprendre ces phénomènes, et que les mécanismes de mise en dérive sont très peu documentés. Chaque site de CNPE doit être analysé individuellement, car les facteurs écologiques qui déterminent le risque de prolifération, de même que la nature des peuplements macrophytiques, sont significativement différents entre les systèmes de ces grands cours d'eau sur lesquels sont implantés les CNPE.

7. **Points divers : organisation de la prochaine réunion du GT IBMA (réunion délocalisée), actualités des membres et autres actualités**

Une réunion délocalisée sera organisée la première semaine d'octobre, sans doute à Nîmes (Gard). La réunion se tiendra sur deux jours, avec une sortie sur le terrain accompagné de gestionnaires. Les dates précises, les modalités d'organisation et l'ordre du jour restent à définir. Un sondage sera prochainement envoyé aux membres du GT IBMA.

Actualités diverses :
Le CEN Centre a réalisé des vidéos sur la gestion des EEE. Intitulées "*Ambroisies, des graines, du pollen et des allergies*", "*Les plantes invasives et les collectivités*" et "*Mieux connaître les plantes invasives*, "*Les plantes invasives et les gestionnaires*", elles sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/channel/UCZIIBYP0XZVX0EjYzZqXWPQ
Dorine Vial informe également les membres du GT de la parution du code de conduite professionnel relatif aux plantes exotiques envahissantes en France métropolitaine, établi par Val'hor et l'Astredhor. Le code est disponible sur le lien suivant, sur une page internet dédiée : http://www.codeplantesenvahissantes.fr/. Il propose une liste de consensus recensant une douzaine de plantes que tous les acteurs concernés souhaitent ne plus voir produites, vendues, prescrites ou utilisées sur l'ensemble du territoire métropolitain, et signale l'élaboration en cours d'une liste de plantes soumises à recommandations, car envahissantes dans certains milieux, où elles peuvent avoir des impacts négatifs.
La région Centre souhaite s'appuyer sur cette démarche nationale. L'Astred'hor, qui est l'institut technique de recherche et développement de la filière, peut accompagner les groupes territoriaux pour initier la démarche, notamment pour travailler à l'élaboration de listes déclinées régionalement en concertation avec les professionnels.

Version du 10 avril 2015

Rédaction : Emmanuelle Sarat ; Relectures : Alain Dutartre, Nicolas Poulet et Yohann Soubeyran.

Etaient présents

ANRAS	Loïc	FMA
BESNARD	Marion	Dreal Pays de la Loire
BRETON	Bernard	FNPF
DECOSTER	Grégory	VNF
DUTARTRE	Alain	expert indépendant
GOMEZ	Blanche	GDF - SITA
HAURY	Jacques	AgroCampusOuest
HUDIN	Stéphanie	FCEN
NOGARO	Géraldine	EDF R&D
MERCIER	France	CEN Basse-Normandie
PETIT	Katell	OIEau
POULET	Nicolas	Onema
SARAT	Emmanuelle	UICN France
SOUBEYRAN	Yohann	UICN France
VIAL	Dorine	CEN Centre

Excusés

BEISEL	Jean-Nicolas	ENGEES
BERRONEAU	Maud	SHF
DAMIEN	Jean-Patrice	Parc Naturel Régional de Grande Brière

EHRET	Pierre	MAAF
FRIED	Guillaume	ANSES
HAPPE	David	Dreal Auvergne
HUREL	Paul	ONCFS
GAUTHEY	Julien	Onema DAST
KIRCHNER	Florian	UICN France
LE GUENNEC	Bernard	Onema DAST
MATRAT	Roland	DREAL Pays de la Loire
MENEZ	Florence	LAS-Paris
MIAUD	Claude	CNRS - EPHE
MOURONVAL	Jean-Baptiste	ONCFS
LAMAND	Florent	Onema NE
LE BOTLAN	Nadia	MEDDE
PIPET	Nicolas	IIBSN
PELLEGRINI	Patricia	
RABIN	Léna	FMA
REYGROBELLET	Jean-Philippe	Smage des Gardons
RICHARD	Nina	Université de Tours
SEON-MASSIN	Nirmala	ONCFS
THOMAS	Alban	Inra

avec l'appui de :

12ème réunion du GT IBMA
7-8 octobre 2015, Nîmes

Compte-rendu de réunion - Mercredi 7 octobre

Rappel de l'ordre du jour

10h00- 12h00 - Groupe de travail invasions biologiques en milieux aquatiques

Actualités diverses
Publication des deux volumes de l'ouvrage « les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances et expériences de gestion » : diffusion et suites
Expériences de gestion : bilan des fiches réalisées, en cours de rédaction et en préparation
Rappel du travail prochain sur la construction d'une base d'information sur les EEE aquatiques
Groupe Hydrocharitacées : actualités
Un appel collégial à la gestion des EEE ?

12h00-13h00 - SHS et invasions biologiques

L'apport de la sociologie à la gestion des invasions biologiques : retour d'expériences et pistes de recherche - Cécilia Claeys, Aix-Marseille Université
Manger l'autre : stratégies locales d'appréhension, d'appropriation et d'incorporation des espèces envahissantes. Le cas de *Tapes philippinarum* en Vénétie et projet de recherche ethnographique appliquée à d'autres espèces- Florence Menez, Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris

14h30-15h30 - Activités territoriales

Présentation des activités de la Compagnie nationale du Rhône - Karen Guemain, CNR
Gestion écologique des plantes envahissantes : techniques innovantes et gestion paysagère – Maxime Guérin, Plante et Cité
Espèces Végétales Envahissantes Exotiques (EVEE) dans le département de l'Hérault - Mise en œuvre d'un état des lieux départemental sur la base de la concertation territoriale – Dimitri Mercier, CG 34

16h30 – 17h30 - Actualités

Publication de la synthèse des assises nationales « Espèces exotiques envahissantes : vers un renforcement des stratégies d'action » - Yohann Soubeyran, UICN France
Construction d'un observatoire sur les plantes exotiques envahissantes - Pierre Cellier, Tela botanica
Points divers

1 - Groupe de travail invasions biologiques en milieux aquatiques

Présentation téléchargeable ici

- *Guide de bonnes pratiques : bilan de la diffusion et suites*

L'ouvrage « Les espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion » a été publié en mai 2015. Constitué de deux volumes (« Connaissances pratiques » et « Expériences de gestion »), il a été imprimé en 2 500 exemplaires et diffusé à l'ensemble des membres du GT IBMA ainsi qu'aux acteurs concernés par les EEE en milieux aquatiques. Les deux volumes sont téléchargeables sur le site du GT IBMA, de l'UICN France et de l'Onema. Ils ont été téléchargés plus de 2 500 fois depuis mai 2015.

Une traduction des deux volumes en langue anglaise est en cours par les services de l'Onema. La rédaction d'expériences de gestion se poursuivra dans le cadre des activités 2015-2017 du GT IBMA (voir page 3).

- *Bilan des membres du GT IBMA*

Le GT IBMA regroupe actuellement 56 membres, dont la liste est disponible sur le site du GT IBMA. 42 structures sont représentées. Des nouveaux membres ont récemment intégré le groupe et permettent d'élargir son domaine de compétences : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Compagnie nationale du Rhône, Plante et Cité, EPTB de la Durance, Université de Rennes et Laboratoire d'Ethnologie sociale de Paris. Les interventions de deux chercheuses en sciences humaines et sociales lors de cette 12ème réunion ont permis d'aborder les liens entre invasions biologiques et SHS (voir page 3). Certains domaines d'expertise doivent être renforcés comme l'économie et la règlementation. La présence dans le groupe de « têtes de réseaux nationaux » telles que les Fédérations des PNR et des parcs nationaux notamment, est souhaitée par les membres du GT.

Le GT IBMA rappelle que le GT est ouvert à toute personne intéressée par les travaux qui y sont menés, disposée à participer aux débats lors des réunions en y apportant et partageant informations et réflexions sur les EEE.

Il est également rappelé que le GT IBMA ne se limite pas à ses seuls membres. Son « réseau élargi » s'étend notamment à la liste des abonnés à la lettre d'information du groupe (800 inscrits) ainsi qu'aux nombreux gestionnaires le sollicitant pour des conseils de gestion et besoins d'information.

- *Site internet du GT IBMA : bilan de la fréquentation*

Un bilan sur les mises à jour du site du GT IBMA est présenté. Le tableau ci-dessous récapitule les principales données sur sa fréquentation depuis 2014. Des améliorations vont lui être prochainement apportées : pages sur le programme d'action 2015-2017, cartographie en ligne des stratégies territoriales.

Une plaquette de présentation du GT IBMA et de ses outils (dont le site internet) va être réalisée et permettra d'améliorer la visibilité du groupe. Elle sera largement diffusée.

	2014 (mars)	2015 (septembre)	Augmentation (%)
Ressources			
Nombre de pages existantes	70	123	76
Nombre de documents téléchargeables	116	345	197
Nombre de clichés dans la photothèque	60	234	290
Nombre d'expériences de gestion	41	55	34
Cartographie dynamique d'expériences de gestion	0	1	100
Téléchargements			
Nombre de téléchargements	4231	6647	57
Nombre de documents téléchargés	472	655	39
Fréquentation			
Nombre de visiteurs uniques	10 250	19 821	93
Nombre de pages vues	126 246	23 1779	84
Nombre de visites de la page d'accueil	19 870	32 869	65
Nombre de visites de la page de présentation du GT IBMA	3 600	4 920	37

- *Expériences de gestion : bilan des fiches réalisées, en cours de rédaction et en préparation pour 2015*

Depuis 2012, le GT IBMA rédige avec les gestionnaires concernés des fiches synthétiques de retours d'expériences de gestion portant sur la faune et la flore exotique envahissante des milieux aquatiques, en France et en Europe. 56 fiches portant sur 28 espèces sont actuellement disponibles en téléchargement. L'appel à contribution est régulièrement répété et la rédaction des fiches se poursuit. Au total, environ 70 fiches devraient être disponibles fin 2016.

- *Base d'information sur la gestion des EEE en milieux aquatiques*

La base d'information (ou portail d'information) doit permettre de centraliser, structurer, partager et rendre plus faciles d'accès des données disponibles et validées sur les EEE et leur gestion en milieux aquatiques. Ces données seront organisées, et disponibles sur un unique support informatisé, accessible depuis le site du GT IBMA et régulièrement mis à jour. Une proposition d'organisation de la base est faite aux membres du GT IBMA (*cf.* présentation).

Le système de base de données à mettre en service reste encore à définir. L'équipe de coordination du GT IBMA est invitée à se rapprocher des services informatiques de l'Onema et de Telabotanica qui pourront leur apporter des informations sur le fonctionnement de leurs propres bases de données.

Les membres du GT IBMA seront sollicités pour alimenter la base et la compléter (informations sur les dates d'introduction, impacts locaux, gestion, etc.). Des interlocuteurs et rédacteurs volontaires « référents » pour l'alimentation de cette base pourront être définis au sein du GT IBMA pour faciliter ce travail.

- *Groupe Hydrocharitacées : actualités*

Présentation téléchargeable ici

Un bilan des échanges au sein du groupe est présenté, ainsi que les résultats des travaux récents menés par Irstea sur *Lagarosiphon major* et *Egeria densa* sur le lac de Lacanau (Ribaudo *et al.*, 2014). Par ailleurs, une prolifération d'Aloès d'eau (*Stratiotes aloides*) a été détectée sur un plan d'eau en Lorraine. L'étude réalisée par le bureau d'étude ECOLOR destinée à évaluer les possibilités de

gestion de cette espèce généralement peu active et protégée dans plusieurs régions françaises a permis de dresser une première carte de sa répartition dans le plan d'eau. Le groupe Hydrocharitacées est sollicité pour formuler des préconisations de gestion (très peu de documentation étant disponible sur le sujet).

- *Un appel collégial à la gestion des EEE ?*

Présentation téléchargeable ici

Le GT IBMA propose de rédiger un « appel » à la gestion des EEE. L'objectif serait de porter une vision collégiale et pragmatique de la gestion des EEE, de rappeler qu'elle constitue une priorité importante pour la gestion des écosystèmes, de dédiaboliser les EEE sans minimiser leurs impacts. Une première version de cet appel sera rédigée avec quelques volontaires (gestionnaires, chercheurs). L'UICN France et l'Onema valideront le texte final qui sera transmis aux membres des réseaux IBMA et UICN pour recueillir des accords sur une plus large diffusion. Une fois une masse critique d'accords atteinte, le texte sera diffusé très largement à l'échelle nationale et fera l'objet d'un communiqué de presse.

2 - SHS et invasions biologiques

- *L'apport de la sociologie à la gestion des invasions biologiques : retour d'expériences et pistes de recherche - Cécilia Claeys, Aix-Marseille Université*

Présentation téléchargeable ici

Les SHS sont sollicitées de façon croissante par les sciences de la vie et les gestionnaires d'espaces naturels afin de mieux se saisir de la problématique des invasions biologiques. Dans différents cas, ces demandes ont été sources d'incompréhension ou de déceptions liées aux écarts existant entre les méthodologies mises en œuvre dans les différentes disciplines. La bonne compréhension du métier de chacun, le dialogue et les échanges durables sur le terrain sont des éléments clé pour la bonne conduite de recherches interdisciplinaires alliant SHS et sciences de la vie.

- *Manger l'autre : stratégies locales d'appréhension, d'appropriation et d'incorporation des espèces envahissantes. Le cas de Tapes philippinarum en Vénétie et projet de recherche ethnographique appliquée à d'autres espèces- Florence Menez, Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris*

Présentation téléchargeable ici

Le contexte d'invasion de la palourde asiatique (*Tapes philippinarum*) dans la lagune de Venise est présenté : géographie, conflits d'usages, mythes sur l'abondance de la palourde, historique de remaniement hydrographique de la lagune favorisant l'invasion, perception et appropriation de l'espèce par les pécheurs, évolution de la réglementation sur l'espèce.

3 - Activités territoriales

- *Présentation des activités de la Compagnie nationale du Rhône - Karen Guemain, CNR*

Présentation téléchargeable ici

La CNR gère plus de 470 km de fleuve et une superficie de territoire de 27 000 ha répartis sur 11 départements et 3 régions. Les EEE faisant l'objet d'interventions sont l'Ambroisie, les renouées, l'Amorpha, les Jussies, l'Erable negundo, le Robinier pseudoacacia, la Canne de Provence, le Buddléia, le Solidage géant et l'Ailante. Pour les renouées, des expérimentations ont été menées avec : du bâchage et de la plantation, du broyage et bâchage des déblais contenant des rhizomes

ainsi que du criblage concassage de déblais avec rhizome. Cette dernière technique de gestion est innovante en France.
Diverses fiches d'expériences de gestion issues des interventions de la CNR seront rédigées dans le cadre du GT IBMA pour alimenter la collection déjà accessible sur le site du GT.

- *Gestion écologique des plantes envahissantes : techniques innovantes et gestion paysagère – Maxime Guérin, Plante et Cité*

Présentation téléchargeable ici

Plante et Cité a mené en 2011-2014 un programme sur la gestion préventive des plantes exotiques envahissantes (enquêtes, entretiens et séminaire national sur les mesures volontaires et la législation). Le programme ENVA (2015-2017) a pour objectif d'identifier et de valider scientifiquement des pratiques de gestion innovantes et d'évaluer leur efficacité et leurs conditions de mise en œuvre. La première phase du projet a consisté à réaliser un état des lieux (sélection d'espèces) et la deuxième phase se concentrera sur des expérimentations. Un observatoire des pratiques de gestion sera animé pendant un an, des protocoles seront définis et des expérimentations de gestion seront réalisées.

- *Espèces Végétales Envahissantes Exotiques (EVEE) dans le département de l'Hérault - Mise en œuvre d'un état des lieux départemental sur la base de la concertation territoriale – Dimitri Mercier, CG 34*

Présentation téléchargeable ici

Le Conseil départemental de l'Hérault a souhaité faire le bilan des besoins perçus sur la gestion des EEE par les différents acteurs du département, en interne et en externe. Pour cela, un processus de concertation a été mis en place, à travers des entretiens et des enquêtes en ligne auprès d'une soixantaine d'acteurs. Un bilan des actions et des relations entre acteurs, de leurs besoins et de leur perception ainsi que des actions menées à l'échelle du département a été dressé et a permis de réaliser une priorisation des besoins.

Le rapport complet présentant l'ensemble des résultats est téléchargeable ici.

4 - Actualités

Publication de la synthèse des assises nationales « Espèces exotiques envahissantes : vers un renforcement des stratégies d'action » : la synthèse est en cours d'impression et sera mise en ligne sur le site internet du Comité français de l'UICN et du GT IBMA dans les semaines à venir.
Construction d'un observatoire participatif citoyen sur les plantes exotiques envahissantes - Tela Botanica : une première réunion visant à évaluer la pertinence d'un observatoire participatif sur les plantes exotiques envahissantes et son articulation avec les initiatives existantes a rassemblé une trentaine de participants. Ces premiers échanges ont permis de lancer une dynamique sur le sujet. Un espace projet sera ouvert pour permettre aux participants d'échanger des idées et de partager des documents.
Une brève sera rédigée par Tela Botanica dans la prochaine lettre d'information du GT IBMA pour présenter la synthèse des échanges et la construction de ce projet.
Pays-de-la-Loire : un recueil d'expériences de gestion est en cours dans le cadre des activités du Comité de gestion des plantes exotiques envahissantes des Pays de la Loire. Le travail est réalisé avec le CEREMA (plantes terrestres) et le Forum des Marais Atlantiques (plantes des milieux aquatiques) et en coordination avec le GT IBMA. Une dizaine de fiche sont en cours de rédaction (liste ici) et seront accessibles sur le site du GT IBMA (cartographie en ligne et base d'information). Par ailleurs, le comité sollicitera le GT IBMA pour un avis sur son code de bonnes pratiques horticoles.
Onema Nord-Est : une expérience de gestion (mise à sec d'un étang) est en cours sur l'Anodonte chinoise (*Sinanodonta woodiana)* et devrait faire l'objet d'un retour d'expérience. Une version haute définition du guide de reconnaissance des espèces paru au printemps 2015 sera mise en ligne à la

demande des utilisateurs. Le travail débuté en 2014 sur la sensibilisation des aquariophiles sera relancé en 2016 (réalisation d'une plaquette).

Amphibiens et EEE pathogènes : une nouvelle espèce de champignon (*Batrachochytrium salamandrivorans)* a récemment été identifiée comme responsable de mortalité massive de Salamandre tachetée. Encore plus récemment, un ranavirus transporté par des poissons introduits a été découvert. Une surveillance de ces maladies est animée en France via le site « www.alerte-amphibien.fr » qui permet la déclaration d'observation d'animaux « malades » et – dans le cas d'observation de mortalité importante – de faire procéder à des analyses. Plus d'information sur les ranavirus sur ce lien. Une brève sera rédigée dans une future lettre d'information du GT IBMA.

Poissons et EEE pathogènes : un oomycète porté par le Pseudorasbora a été découvert et s'attaquerait aux élevages de poissons sauvages (bar et cyprinidés). Nicolas Poulet rédigera une note sur le sujet dans une future lettre d'information du GT IBMA.

Version du 21 octobre 2015

Rédaction : Emmanuelle Sarat ; Relectures : Alain Dutartre, Nicolas Poulet et Yohann Soubeyran.

Liste des participants

Nom et Prénom	**Organisme**
ALBERT Arnaud	FCBN
ANRAS Loic	FMA
BERNARD Cyrielle	CEN LR
BRUSSON Romain	CNR
CELLIER Pierre	Tela Botanica
CLAEYS Cécilia	Université Aix Marseille
CLEMENCET Thibaud	Smage des Gardons
COLLAS Marc	ONEMA
DUTARTRE Alain	Expert indépendant
EHRET Pierre	MAAF
FINIELS Ludovic	SMAGE Gardons
FRIED Guillaume	Anses
GUEMAIN Karen	CNR
GUERIN Maxime	Plante & Cité
HAURY Jacques	AgroCampusOuest
LAMAND Florent	ONEMA
MATRAT Roland	Dreal Pays de la Loire
MENEZ Florence	EHESS/Ca' Foscari
MERCIER Dimitri	Anciennement Conseil Départemental de l'Hérault
MERCIER France	CEN Basse-Normandie
MIAUD Claude	UMR 5175 CEFE
NOGARO Géraldine	EDF R&D
POULET Nicolas	Onema DAST
REYGROBELLET Jean-Philippe	SMAGE des gardons
SARAT Emmanuelle	UICN France
SOUBEYRAN Yohann	UICN France

Excusés

Nom et Prénom	**Organisme**
BEISEL Jean-Nicolas	ENGEES
BERRONEAU Maud	SHF
BRETON Bernard	FNPF
CUGNASSE Jean-Marc	ONCFS
DAMIEN Jean-Patrice	PNR Brière
GERVAIS Hélène	CEN Centre

HUDIN Stéphanie	FCEN
HUREL Paul	ONCFS
KIRCHNER Florian	UICN France
LAMBERT Elizabeth	Université d'Angers
LAUSECKER Pierre-Olivier	Agence de l'eau Rhin Meuse
LE BOTLAN Nadia	MEDDE
MARTINEZ Quentin	PNR Baronnies provençales
MOREAU Laure	EPTB Durance
MULLER Serge	MNHN
PIPET Nicolas	IIBSN
RABIN Léna	FMA
REYJOL Yorick	Onema DAST
RICHARD Nina	Université de Tours
SEON-MASSIN Nirmala	ONCFS
THEVENOT Jessica	MNHN
THIEBAUT Gabrielle	Université de Rennes
VARRAY Sylvie	FCEN